

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 201

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 32

À l'alinéa 5, après les deux occurrences du mot :

« foncier »

insérer le mot :

« local ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.